

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au sein du bâtiment de Chambre d'agriculture de l'Aveyron à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	13/05/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	34

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN (Le doyen)

Présents (34) :

ARNAL Michel, BARBEZANGE Jacques, BERNIÉ Patrick, BESSIERE Pierre, BOCQUET Florence, BOUYSSIÉ Jean-Michel, CALVET Jean-Marc, CAMBOULAS Marie-Laure, CANAC Bernard, CARRIÉ Jean-Claude, CISTERNINO Alain, CLEMENT Karine, FABRE Jean-Marc, FAJOU Florian, FONTAINE Hubert, FOURNIER Monique, FRAYSSINHES Patrick, GOMEZ Christian, KEROSLIAN Jean-Philippe, LE MEIGNEN Jean Eudes, LE ROUX Patrick, MARTY Guy, MAZARS David, MIRAL Sabine, NESPOULOUS Régine, POUZOULET LIGUE Didier, REMES Laurent, RIGAL Dominique, RIVIERES Patrice, ROUQUETTE Dominique, SOULIE Philippe, THEMINES Jean-Luc, VIALARET Martial, VIGUIER Mathis.

Excusés ou absents (3) :

CABROLIER Hélian, MASBOU Jean-Pierre, MONTOYA Jacques

Délégués absents ayant donné procuration (8) :

Mme KAYA-VAUR Danièle a donné procuration à VIALARET Martial
M. LAURENS Michel a donné procuration à NESPOULOUS Régine
M. MARTY François a donné procuration à LE MEIGNEN Jean-Eudes
M. MAZARS Stéphane a donné procuration à BESSIERE Pierre
M. ORCIBAL Jean-Sébastien a donné procuration à BOUYSSIÉ Jean-Michel
Mme PAGES TOUZÉ Laurence a donné procuration à ARNAL Michel
Mme SALESSES Fabienne a donné procuration à CARRIÉ Jean-Claude
Mme VIDAL Sarah a donné procuration à FOURNIER Monique

Secrétaire de séance : Mathis VIGUIER

Le Code Général des Collectivités territoriales précise qu'au début de chacune de ses séances, le conseil nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

⇒ **Le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron nomme, à l'unanimité, Monsieur Mathis VIGUIER aux fonctions de secrétaire pour la durée de la présente séance.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le : 26/05/2026

Publié ou notifié le : 26/05/2026

Pour extrait conforme,
Le Doyen,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Le secrétaire de séance,
Mathis VIGUIER

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Désignation du secrétaire de séance

Date de décision: 20/05/2026

Date de réception de l'accusé 26/05/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 260520_08BisDL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260520-260520_08BisDL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assembles

autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 260520-08 Bis DL Secrétaire de séance.pdf (99_DE-012-200050565-20260526-260520_08BISDL-DE-1-1_1.pdf)